

## Boucle des Sept Mares

Distance **7 km**

**Départ (Commune de départ) :**  
FLEURY-LA-FORET

**GPS latitude :**  
49.4194642

**GPS longitude :**  
1.55486583

**Dénivelé :** 35 D+

**Catégories :** Boucle

**Chemins goudronnés :** 30%

**ITINÉRAIRE OUVERT AUX  
PRATIQUES SUIVANTES**

**A pied**  
Durée : 02:00  
Difficulté : Facile  
Balisage : Jaune

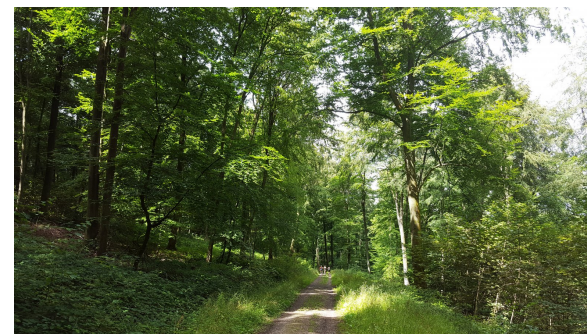
**A VTT**  
Durée : 00:45  
Difficulté : Facile

### DESRIPTIF

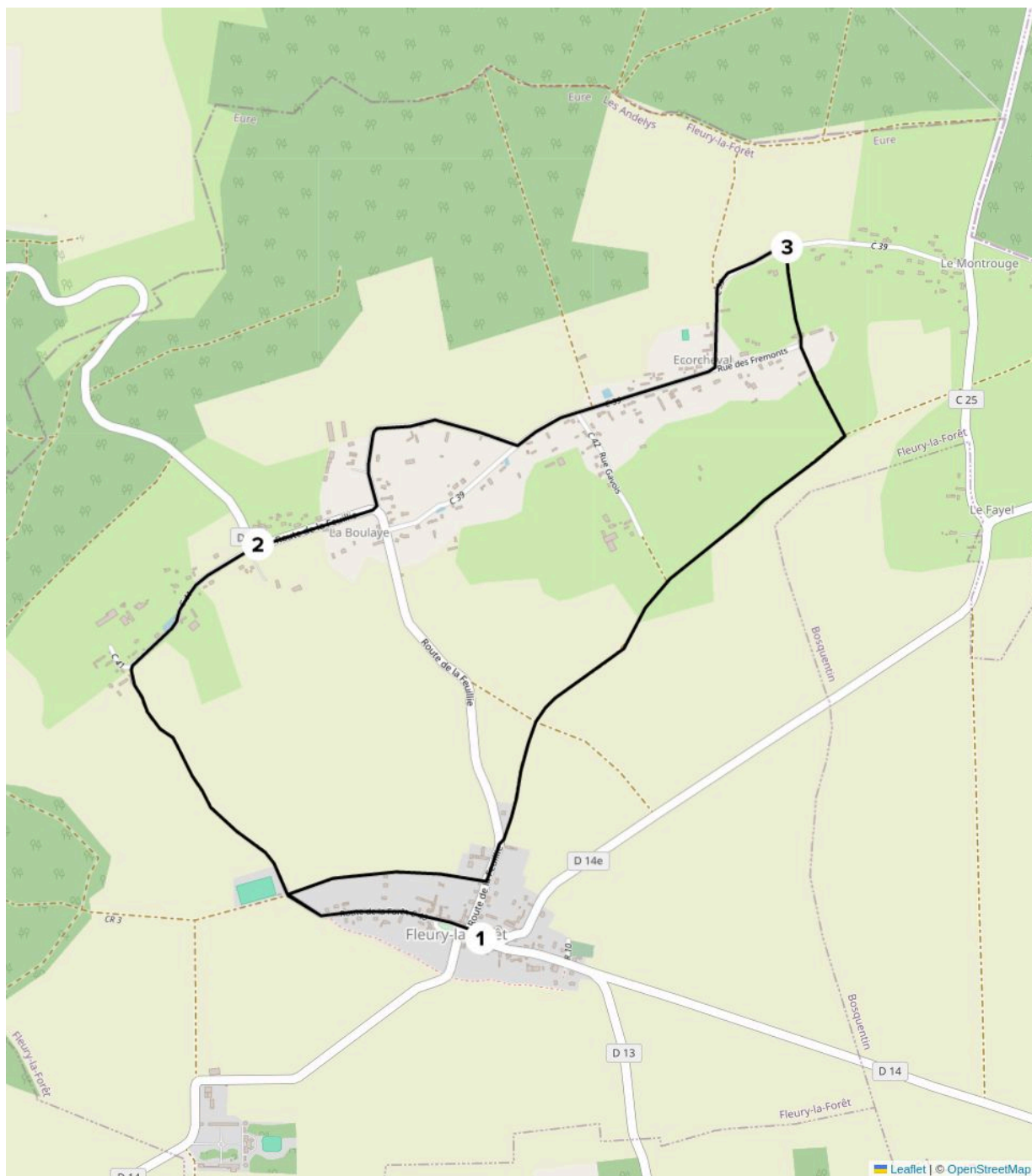
Entre forêt et terres cultivées, Fleury-la-Forêt matérialise la frontière entre le massif forestier de Lyons et les plaines agricoles du Vexin Normand. Liée à l'origine à l'abbaye de Saint-Denis puis aux seigneurs de Lisors, Fleury-la-Forêt offre un patrimoine marquant. Témoins de cette époque, l'église Saint-Denis (XVIème siècle) et le château (XVIIème siècle) rythment par leurs présences le visage de la commune. Venez ainsi découvrir au fil de la randonnée, les richesses bâties et naturelles de ce beau village.

### INFOS +

Témoins de plus en plus rares d'une activité agricole ancienne, les mares rythment le coeur de certains villages du Vexin Normand. Eloigné des points d'eau, l'homme a dû, très tôt, creuser des mares afin de répondre à ses multiples besoins en eau. En cheminant sur le sentier de Fleury-la-Forêt, vous découvrirez de nombreuses mares, témoins et actrices incontournables des paysages du Vexin Normand.



© ADT de l'Eure, H. Macquart



**Etape 1** : De la place de l'Eglise, tourner à gauche en direction de la sortie du village. Laisser la RD14 sur la gauche et continuer tout droit. Arrivé au stade, emprunter le sentier en face à travers champs et continuer sur ce chemin jusqu'au hameau de la Boulaye.

**Etape 2** : Au débouché du sentier, tourner à droite et cheminer dans le hameau. Au carrefour, tourner à gauche en direction de la ferme de la Cacheterie. Continuer sur le sentier principal en direction du hameau d'Ecorcheval. Traverser le hameau puis, tourner à gauche dans la première rue située après la mare. Rester sur le chemin goudronné. Au bout de 500m, tourner à droite sur le sentier en herbe situé entre deux haies.

**Etape 3** : Continuer tout droit et traverser le carrefour de pistes. Au deuxième carrefour, tourner à droite en direction de Fleury-la-Forêt. Arrivé sur la route RD14, tourner à gauche en direction du centre de la commune puis emprunter sur la droite la piste en herbe. Arrivé au stade, tourner à gauche afin de rejoindre le point de départ.

